

POSITION DE L'EPU DE PARIS BELLEVILLE SUR LA BENEDICTION DE COUPLES HOMOSEXUELS

1. Depuis plus d'un an, nous avons clairement et tranquillement pris position CONTRE la bénédiction des couples du même sexe par l'Eglise : étude biblique sur notre site*, lettre aux présidents des Conseils régional et national, participation à l'appel aux délégués du synode national.
2. Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour combattre cette apostasie, sans pour autant perdre nos forces à répondre à une question qui ne se pose même pas. De plus, ce n'est pas dans les synodes que l'Eglise réelle se construit.
3. Comme vous le savez, nos convictions n'ont pas été prises en compte. Le synode national de l'EPUDF réuni à Sète du 14 au 17 mai 2015 a décidé à 94 voix « pour » et 3 voix « contre » (vote à main levée) de permettre aux pasteurs et aux Conseils Presbytéraux qui le désirent, de bénir au nom de Jésus Christ les couples de même sexe, tout en laissant aux autres la liberté de le refuser.
4. La Parole de Dieu suffit : nous n'avons pas besoin du vote du synode pour refuser de bénir les couples homosexuels. Nous ne nous sentons en aucune façon liés par cette décision du synode national qui ne reflète absolument pas les convictions de la majorité des Protestants Français. Selon notre foi, fondée sur la Bible et l'événement de la Réforme, l'homosexualité n'est pas une différence acceptable telle quelle dans l'Eglise et aucune évolution de la société n'a l'autorité d'y changer quoi que ce soit. Décider de bénir des couples de même sexe est une désobéissance évidente à la volonté de Dieu manifestée en Jésus Christ.
5. Nous disons donc haut et fort, en toute sérénité aux membres de l'Eglise de Belleville, de l'EPUDF et des autres Eglises que nous accueillons et accompagnons les personnes homosexuelles, mais que nous refusons de figer leur évolution dans une bénédiction, même si selon la conception protestante, le mariage n'est pas un sacrement.
6. Notre Conseil réfléchit sérieusement et sereinement à la juste décision à prendre à la suite de ce vote synodal. Que le Saint Esprit nous éclaire concernant le lien institutionnel de Belleville avec l'EPUDF.....

Approuvé à l'unanimité du Conseil Presbytéral, le 21 mai 2015.

*Site de Belleville : www.epubelleville.fr